



Province de Québec  
Municipalité régionale de  
comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que le règlement numéro 293-2019 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 8 mai 2019, est entré en vigueur le 18 juin 2019, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but du règlement 293-2019 est de permettre les « Maisons de tourisme » dans les affectations agricoles.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au [www.mrclostinere.org/sadr/](http://www.mrclostinere.org/sadr/) et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 17<sup>ème</sup> jour du mois de juillet 2019.

**Stéphane Bergeron**  
Directeur général